

# Rapport annuel

2009



## TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE</b>	1
<b>AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR</b>	1
<b>ACTION CONTRE LES MINES   LE DÉFI À RELEVER</b>	2
<b>MÉTHODES DE TRAVAIL</b>	2
<b>OPÉRATIONS</b>	3
Gestion stratégique et aspects socio-économiques	3
Méthodes opérationnelles et technologies	4
Gestion de l'information	8
<b>LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE</b>	7
<b>NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES</b>	9
<b>DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE</b>	10
<b>DIFFUSION DU MESSAGE</b>	11
<b>RESSOURCES</b>	12



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Au terme de cette première année en tant que présidente du Conseil de fondation, je tiens à remercier les membres du Conseil, chacun de nos donateurs et tous nos collaborateurs pour leur contribution à un travail qui s'est avéré fructueux.

L'année 2009 a revêtu une importance particulière pour le droit international régissant l'héritage explosif des conflits armés. La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel a tenu sa seconde conférence d'examen à Carthagène, en Colombie, qui a dressé l'inventaire des progrès accomplis depuis le Sommet de Nairobi en 2004 et défini la voie à suivre au cours des cinq années à venir. Par la Déclaration de Carthagène, le CIDHG renouvelle sa détermination à poursuivre ses efforts pour un monde sans mines.

Plusieurs conférences se sont en outre penchées sur la promotion de la Convention sur les armes à sous-munitions. Ces réunions ont favorisé une meilleure compréhension des principales normes de la Convention. Nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur de cette Convention le 1<sup>er</sup> août 2010 et sommes prêts à engager tous les moyens dont nous disposons dans sa mise en oeuvre.

Dr Barbara Haering | Présidente du Conseil de fondation du CIDHG



## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR

La première année de notre stratégie triennale 2009-2011 vient de s'achever, et notre objectif principal reste d'augmenter les performances et le professionnalisme dans l'action contre les mines. L'année 2009 fut riche et intense pour nos activités opérationnelles, qui se sont particulièrement intéressées à la recherche sur les politiques et au conseil en matière de planification et de gestion stratégiques des programmes, à la mise en oeuvre de moyens plus efficaces de réduire les zones soupçonnées dangereuses, à l'amélioration des méthodes d'enquête et de dépollution et à un meilleur usage d'outils et procédures de gestion de l'information adéquats.

Je suis heureux qu'aient été adoptées, à l'été 2009, trois nouvelles Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) sur la remise à disposition des terres. Le CIDHG a entrepris un important travail de sensibilisation afin de promouvoir ces NILAM.

Le Centre a continué à soutenir la mise en oeuvre des traités de désarmement internationaux, notamment en participant au Sommet de Carthagène pour un monde sans mines, où l'Unité d'appui à l'application a de nouveau, par le soutien remarquable qu'elle leur a apporté, permis au Président de la réunion, au Comité de coordination, au pays hôte et à de nombreux Etat parties de s'acquitter de leurs tâches et de leurs obligations.

Le CIDHG a pour mission d'assumer un rôle capital et à long terme dans l'élimination de tous les types de restes explosifs de guerre. La Convention sur les armes à sous-munitions représente une avancée significative vers l'éradication de cette menace, et nous incite à offrir et développer notre expertise afin d'appuyer la mise en oeuvre de cet instrument essentiel du droit humanitaire.

En mars 2009, le Centre a, comme les années précédentes, apporté son soutien à la réunion SLAM/UNMAS des directeurs de programmes nationaux de l'action contre les mines et des conseillers techniques des Nations Unies. Nous nous réjouissons de poursuivre en 2010 cette étroite collaboration avec tous nos partenaires, y compris les autorités nationales, les Nations Unies et les opérateurs de l'action contre les mines. Je souhaite adresser mes sincères remerciements à nos donateurs pour leur soutien, grâce auquel l'année 2009 a été une année particulièrement féconde pour le CIDHG.

Ambassadeur Stephan Husy | Directeur du CIDHG



## **ACTION CONTRE LES MINES | LE DÉFI À RELEVER**

Plus de 80 pays et régions du monde sont touchés par la contamination des mines terrestres et des restes explosifs de guerre (REG). Dans certains des pays les plus pauvres du globe, les mines terrestres et les REG retardent le relèvement et le développement bien après la fin des conflits. A cause d'eux, les paysans peuvent être dans l'impossibilité de cultiver leurs terres et de faire paître leur bétail. Des routes peuvent être bloquées, des écoles et des hôpitaux devenir inaccessibles. Les infrastructures sont bouleversées, l'accès à l'eau et aux services sanitaires de base est coupé. Tant que les mines terrestres et les REG contamineront le sol des pays en voie de développement, l'objectif du premier Millénaire pour le développement des Nations Unies visant à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015 restera difficile à réaliser.

Il est impossible de connaître précisément l'ampleur des dégâts occasionnés. D'après les dernières données de l'Observatoire des mines ([www.lm.icbl.org](http://www.lm.icbl.org)), plus de 5200 nouvelles victimes ont été enregistrées en 2008, ce qui représente une légère réduction par rapport à 2007, même si de nombreuses victimes restent inconnues. Bien que le nombre de victimes soit encore beaucoup trop élevé, il faut relever la réduction qui s'est amorcée, en particulier en ce qui concerne les mines terrestres, et poursuivre sur cette voie.

Les mines antipersonnel doivent être éliminées dans le monde entier, mais sans occulter le problème des autres restes explosifs de guerre qu'il faut détruire de manière sûre. Les munitions non explosées sont les bombes, les obus de mortier, les grenades et autres dispositifs qui n'ont pas explosé comme prévu, qui peuvent rester actifs et donc potentiellement mortels au moindre contact. Les munitions explosives abandonnées sont celles qui, n'ayant pas été utilisées lors d'un conflit armé, sont laissées sur le terrain ou dans des dépôts.

Les armes à sous-munitions représentent une menace particulière: des sous-munitions non explosées sont présentes dans plus de 30 pays, et plusieurs nations sont encore sévèrement touchées par ce problème longtemps après la fin des conflits. Les stocks d'armes à sous-munitions dépassent de loin ceux des mines antipersonnel, avec un nombre total de sous-munitions estimé à plusieurs milliards sur toute la planète. La destruction de ces stocks fait partie intégrante de la Convention sur les armes à sous-munitions et constitue un pari technique et financier auquel il faudra répondre pendant de nombreuses années encore.

## **METHODES DE TRAVAIL**

Le CIDHG fournit des prestations professionnelles aux programmes de l'action contre les mines partout dans le monde. Notre travail de conseil et notre soutien se fondent sur une combinaison entre l'expérience, la recherche appliquée, l'échange d'informations et les évaluations de programmes, qui permettent d'assurer la pertinence et l'efficacité de toutes nos activités. Nous apportons notre expertise dans des domaines tels que la planification et la gestion de programmes, l'estimation des risques et l'éducation aux risques des mines, l'enquête et la détection, le déminage manuel et mécanique, la destruction des mines, des armes à sous-munitions et autres restes explosifs de guerre, le stockage sûr des munitions, la gestion de l'information et le contrôle qualité.

Les résultats de nos recherches trouvent leur prolongation dans la pratique, par la mise au point de normes internationales et nationales, de publications et d'ateliers de formation. C'est ainsi que nous contribuons à la diffusion des connaissances et des pratiques optimales parmi les pays touchés par les mines, les donateurs et les opérateurs.

Notre travail est fondé sur une large gamme de partenariats avec des gouvernements, l'ONU, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et des instituts de recherche. En 2009, les membres du CIDHG ont visité de nombreux pays afin de dispenser des formations, mener des études, organiser des ateliers, apporter leur expertise et leur conseil en matière d'action contre les mines. Tout au long de l'année, nous avons parcouru l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient.

## OPÉRATIONS

En 2009, nos opérations ont continué à privilégier le soutien en matière de gestion stratégique, de gestion de l'information, de technologies et de méthodes opérationnelles (y compris la remise à disposition des terres).

### Gestion stratégique et aspects socio-économiques

#### Le développement des capacités

Une bonne part du travail du CIDHG en 2009 visait à soutenir les pays concernés dans leurs efforts pour améliorer la gestion de leurs programmes d'action contre les mines. Divers programmes ont ainsi bénéficié d'informations et de formations proposées par le CIDHG dans les domaines des législations nationales, des normes, du droit international, de la définition des priorités, de la planification stratégique, de l'évaluation des besoins et de la remise à disposition des terres.

Le Centre a continué à soutenir le Cambodge dans la mise en place d'une nouvelle stratégie nationale de l'action contre les mines: il a formulé des avis sur le plan et la structure de gouvernance du processus de planification stratégique, recommandé un ordre du jour pour la conférence de lancement de la stratégie, organisé des ateliers destinés à l'élaboration d'une ébauche de stratégie, contribué à la rédaction de versions préliminaires des principaux chapitres, effectué des recherches préparatoires sur les tendances en matière de financement et dressé le budget initial et les calendriers de mobilisation des ressources. Le Cambodge a dévoilé sa nouvelle stratégie lors de la seconde conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à Carthagène, en décembre 2009.

Le CIDHG a offert son conseil en matière de planification et gestion stratégiques lors d'ateliers organisés au Népal et au Vietnam. Des ateliers sur la planification stratégique ont également été mis sur pied pour les programmes d'éducation aux risques des mines en Egypte, en Irak, au Sénégal et au Sri Lanka.

En 2009, le projet "Lier l'action contre les mines au développement" (LMAD), qui offre aux organisations les outils nécessaires pour intégrer l'action contre les mines aux plans et aux budgets du développement, a continué d'enregistrer des progrès significatifs. En collaboration avec des partenaires clés tels que le PNUD, le CIDHG:

- > a organisé un atelier régional à Vientiane, RDP Lao, sur le rôle joué par la définition des priorités et les évaluations pré et post-déminage dans la promotion du développement, atelier qui a rassemblé les praticiens de l'action contre les mines et du développement travaillant dans des régions touchées par les mines ou les restes explosifs de guerre en Asie du Sud-Est
- > a publié et diffusé des lignes directrices à l'intention des Etats touchés par les mines et les restes explosifs de guerre, de même que des lignes directrices destinées aux opérateurs de l'action contre les mines et les restes explosifs de guerre
- > a assuré le fonctionnement du réseau de praticiens LMAD, qui compte plus de 230 membres



## Evaluations

Traditionnellement, la gestion de la qualité dans l'action contre les mines se concentre sur la sécurité et l'efficacité. Le CIDHG s'attache à élargir cet angle de vision: nos évaluations s'interrogent également sur le caractère durable ou non des stratégies, des programmes ou des projets, sur leur pertinence envers les besoins locaux et sur leur efficacité dans les domaines prioritaires du relèvement et du développement dans les pays touchés.

En 2009, nous avons mené des évaluations dans cinq pays. En Afghanistan, le ministère des Affaires étrangères allemand a mandaté le Centre pour qu'il effectue une évaluation complémentaire du *Danish Demining Group* (DDG), évaluation qui s'est achevée en mai. Au cours de cette même année, le ministère des Affaires étrangères a également demandé au Centre de conduire des évaluations de projets en Croatie, au Somaliland et au Tadjikistan. Les rapports d'évaluation ont tous été terminés et rendus dans le courant de l'année. Enfin, à la demande de la Commission de déminage nationale chilienne, le CIDHG a entrepris une évaluation du programme de déminage au Chili, qui est arrivée à son terme en juillet 2009.

Le Centre a mené à bonne fin les évaluations du soutien apporté par la Commission européenne (CE) à l'action contre les mines, qui étaient en cours depuis 2007. En 2009, le Centre a mis la dernière main aux rapports sur le soutien de la CE à la région du Caucase et de l'Asie-Pacifique. Un atelier de deux jours a été organisé à Bruxelles en avril, dont l'objet était d'examiner les évaluations régionales de la CE et d'amorcer le travail sur le rapport de synthèse. Le Centre a remis un rapport de synthèse préliminaire à la CE au mois d'août.

Le CIDHG a par ailleurs poursuivi son travail de développement des capacités d'évaluation de l'action contre les mines. En partenariat avec le *International Program for Development Evaluation Training* de la Banque mondiale (IPDET), le Centre a organisé en mars 2009, à Bangkok, un "atelier sur l'évaluation de l'action contre les mines". L'atelier était destiné à développer les connaissances de base en matière de concepts, processus et méthodes d'évaluation, et à aider les représentants et les praticiens de l'action contre les mines à assumer un rôle plus important lors des évaluations (p.ex. à l'étape de la demande, de la conception et/ou de la conduite des évaluations). Un deuxième atelier s'est tenu à Tbilisi, en Géorgie, en partenariat avec le Fonds international pour le déminage et l'assistance aux victimes des mines (ITF) et avec l'IPDET.

La base de données de recherche et d'évaluations du Centre ([www.gichd.org/linksinformation-database/research-and-evaluationreports/](http://www.gichd.org/linksinformation-database/research-and-evaluationreports/)) constitue la plus grande archive en ligne d'évaluations de l'action contre les mines, et contient plus de 300 rapports à télécharger.



## Méthodes opérationnelles et technologies

### Remise à disposition des terres

Une étude menée en 2004 sur une quinzaine de programmes différents a révélé que moins de 2,5% des 292km<sup>2</sup> de terres ayant été dépolluées contenaient véritablement des mines terrestres. Ces chiffres reflètent l'inefficacité déjà connue du secteur de l'action contre les mines dans sa manière de cibler les ressources de dépollution, en soumettant une partie trop importante des terres à une dépollution complète.

Le concept de la "remise à disposition des terres" met l'accent sur un meilleur équilibre entre les activités d'enquête et celles de dépollution. Les approches et méthodologies de remise à disposition des terres encourageant la mise en oeuvre d'enquêtes techniques et non techniques de meilleure qualité qui permettront de minimiser l'utilisation des stratégies de dépollution, plus coûteuses, et de mieux cibler ces dernières sur les zones effectivement minées.

Les trois Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) relatives à la remise à disposition des terres parues en juillet 2009 offrent aux opérateurs, aux autorités nationales et aux bailleurs de fonds un cadre de référence adéquat qui les aide à traiter les questions de responsabilité et les appelle à se pencher sur ce domaine essentiel, mais délicat, de l'action contre les mines. Un tel examen est indispensable si l'on souhaite améliorer de manière significative l'efficacité de la dépollution et élaborer de meilleurs outils de planification à l'intention des autorités nationales, en particulier dans les pays soumis à des obligations au titre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Le CIDHG a réalisé un important travail de sensibilisation sur le terrain pour promouvoir ces NILAM, entre autres en Angola, en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en RDP Lao et au Tadjikistan.

L'équipe du CIDHG chargée de la remise à disposition des terres s'attache, avec les autorités nationales, les Nations Unies, les donateurs et les opérateurs, à promouvoir des méthodes d'enquête et de planification opérationnelle plus performantes afin de contribuer à la mise en oeuvre de procédures de remise à disposition des terres plus efficaces. Les activités du Centre en ce domaine consistent:

- > à promouvoir et fournir des services de sensibilisation au concept de la remise à disposition des terres et aux NILAM y relatives
- > à élaborer et perfectionner des modèles généraux de remise à disposition des terres
- > à publier des documents de référence sur les thématiques liées à la remise à disposition des terres (p.ex. les approches en matière d'enquêtes technique et non technique)

En 2009, l'équipe de remise à disposition des terres a continué d'offrir son soutien en matière de services de sensibilisation aux Etats et aux opérateurs de déminage intéressés. Au Cambodge, par exemple, le CIDHG dispose d'un consultant spécialisé basé à Phnom Penh, qui collabore avec l'autorité nationale de l'action contre les mines et le centre cambodgien de l'action contre les mines sur les questions de remise à disposition des terres.



### Technologies

Les recherches du CIDHG en matière de nouveaux outils et techniques ont continué en 2009, visant principalement à augmenter l'efficacité et l'efficacité du déminage.

Le Centre a, par exemple, commencé à soutenir des essais sur l'utilisation d'un aimant permanent combiné à un fléau mécanique en Azerbaïdjan, en collaboration avec l'agence nationale de l'action contre les mines d'Azerbaïdjan (ANAMA). Le Centre a également participé à des essais de rouleaux aux Etats-Unis avec *Humanistic Robotics*, à l'automne 2009.

Le CIDHG a continué d'apporter son soutien aux agences d'action contre les mines en matière de méthodes opérationnelles et technologies tout au long de l'année. Le Centre a fourni des conseils sur la manière d'évaluer les meilleures méthodologies et les technologies les plus adéquates au cours de missions sur le terrain ou sous la forme d'une assistance technique, en expliquant, entre autres, comment sélectionner de nouveaux détecteurs de métaux pour la dépollution des REG en RDP Lao ou comment agencer au mieux une boîte à outils pour l'enquête technique en Jordanie.



▼ Missions & réunions | Visites | Séminaires CIDHG

▼ IMSMA

▼ Activités CIDHG & IMSMA



- |                  |                                |
|------------------|--------------------------------|
| 1 Afghanistan    | 15 Chypre                      |
| 2 Afrique du Sud | 16 Colombie                    |
| 3 Albanie        | 17 Croatie                     |
| 4 Allemagne      | 18 Danemark                    |
| 5 Angola         | 19 Egypte                      |
| 6 Argentine      | 20 Equateur                    |
| 7 Arménie        | 21 Erythrée                    |
| 8 Azerbaïdjan    | 22 Ethiopie                    |
| 9 Belgique       | 23 Etats fédérés de Micronésie |
| 10 Bénin         | 24 Etats-Unis                  |
| 11 Bosnie        | 25 France                      |
| 12 Cambodge      | 26 Géorgie                     |
| 13 Canada        | 27 Guinée-Bissau               |
| 14 Chili         | 28 Indonésie                   |

## LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE

Le CIDHG travaille dans le monde entier, plus particulièrement dans les pays touchés par les mines, et se rend également dans les pays donateurs et d'autres pays impliqués dans l'action contre les mines. En 2009, le personnel du CIDHG s'est déplacé dans 64 pays pour dispenser des formations, mener des recherches, organiser des ateliers ou apporter son expertise et ses conseils professionnels en matière d'action contre les mines. La carte ci-dessous illustre les pays dans lesquels le système IMSMA est installé et en usage, ainsi que les lieux où le personnel du CIDHG a oeuvré en 2009.



- |               |  |                |
|---------------|--|----------------|
| 29 Irak       | 43 Pays-Bas                              | 57 Suède       |
| 30 Italie     | 44 Pérou                                 | 58 Tadjikistan |
| 31 Jordanie   | 45 République centrafricaine             | 59 Tanzanie    |
| 32 Kenya      | 46 République démocratique du Congo      | 60 Tchad       |
| 33 Kosovo     | 47 République démocratique populaire Lao | 61 Thaïlande   |
| 34 Liban      | 48 République des îles Marshall          | 62 Vietnam     |
| 35 Maroc      | 49 Royaume-Uni                           | 63 Yémen       |
| 36 Mauritanie | 50 Rwanda                                | 64 Zambie      |
| 37 Mongolie   | 51 Sahara occidental                     |                |
| 38 Mozambique | 52 Sénégal                               |                |
| 39 Népal      | 53 Slovénie                              |                |
| 40 Nicaragua  | 54 Somaliland                            |                |
| 41 Norvège    | 55 Soudan                                |                |
| 42 Ouganda    | 56 Sri Lanka                             |                |

En 2009, le CIDHG a achevé une étude sur les contrats d'action contre les mines, dont les résultats ont été publiés en novembre. Le *Guide to Contracting in Mine Action* éclairera les directeurs nationaux et les programmes d'action contre les mines, ainsi que d'autres organisations impliquées dans l'action contre les mines, sur les divers aspects des contrats d'action contre les mines. Ce guide fournit des informations concernant les divers procédés et pratiques mis en oeuvre par de multiples agences et organisations et explique les principes essentiels des contrats et de l'approvisionnement de l'action contre les mines.

## Gestion de l'information

Une gestion efficace de l'information représente la clé du succès pour les programmes de l'action contre les mines. Le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (*Information Management System for Mine Action*, IMSMA) constitue le plus grand projet du CIDHG.

Utilisé actuellement par plus de 50 programmes d'action contre les mines dans le monde, IMSMA a été spécialement conçu pour répondre aux exigences des utilisateurs sur le terrain. Depuis son lancement initial en 1999, le système a été continuellement revu et mis à jour. Aujourd'hui, IMSMA est une référence incontestable dans l'action contre les mines; il est également le système de prédilection de l'ONU pour les programmes qu'elle soutient.



Le logiciel IMSMA a été totalement retravaillé, mis à jour et amélioré au cours des quatre dernières années. Tout au long de l'année 2009, l'équipe IMSMA a continué à en installer la version la plus récente dans les programmes de l'action contre les mines. L'équipe IMSMA a contribué à assurer une évolution performante vers la nouvelle version dans 18 pays, parmi lesquels l'Afghanistan, Chypre, l'Equateur, l'Ethiopie et le Mozambique, et elle a procédé à de nouvelles installations au Maroc et pour la mission de maintien de la paix de l'ONU en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Le Centre a en outre actualisé son logiciel mobile IMSMA et l'a testé sur de nouvelles plates-formes à capteurs multiples portables pour la collecte de données.

Nous avons également lancé, à la demande des administrateurs nationaux, un nouvel outil de téléassistance IMSMA qui permet au personnel d'assistance basé à Genève de se connecter aux installations IMSMA sur le terrain afin de résoudre les problèmes techniques. Cet outil a considérablement augmenté la productivité et réduit le temps nécessaire pour répondre à une demande d'assistance technique. Par ailleurs, un groupe Google IMSMA ([groups.google.com/group/imsma](https://groups.google.com/group/imsma)) a été créé, qui réunit plus de 70 membres de la communauté de l'action contre les mines et leur donne la possibilité de communiquer régulièrement leurs commentaires. Un Twitter IMSMA a également été mis sur pied ([twitter.com/imsma](https://twitter.com/imsma)).

Tout au long de l'année, l'accent a été mis sur la formation des gestionnaires de l'information nationaux, par le biais d'ateliers organisés à Genève et dans les programmes d'action contre les mines. Le Centre continue également de travailler à l'introduction d'un cadre général pour la gestion globale d'informations de tout type liées à l'action contre les mines.

Enfin, le CIDHG a lancé une "initiative de partenaires de mise en œuvre" en matière de gestion de l'information, à laquelle participent, jusqu'à présent, le *US Humanitarian Demining Training Center* (DHTC), le *Information Management and Mine Action Program* (iMMAP), la *Norwegian People's Aid* (NPA) et la *Swedish Civil Contingencies Agency* (MSB). Des experts issus desdites organisations ont été agréés et apportent leur soutien à divers programmes d'action contre les mines au nom du CIDHG.

## **NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES**

Les Normes de l'action contre les mines (NILAM) fournissent aux gouvernements nationaux, aux centres d'action contre les mines, aux organisations de déminage et aux militaires impliqués dans le déminage humanitaire des lignes directrices pour la mise en œuvre sûre et efficace des programmes et projets d'action contre les mines. Ces normes servent ensuite de base aux normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM) et aux instructions permanentes d'opération (IPO). Les NILAM, et les autres documents sur lesquels elles se fondent, sont gérées par le CIDHG au nom des Nations Unies. Le CIDHG procède à une révision des NILAM existantes et des notes techniques de l'action contre les mines (NTAM), élabore de nouvelles NILAM et NTAM, développe une capacité de soutien aux services de sensibilisation destinés à diffuser des informations sur les nouvelles NILAM et les NILAM amendées et sur d'autres documents connexes, et contribue au développement de normes nationales de l'action contre les mines.

Trois NILAM sur la remise à disposition des terres ont été élaborées, approuvées et adoptées (voir [www.mineactionstandards.org](http://www.mineactionstandards.org)) au cours de l'année 2009. La NILAM 08.20 traite de la remise à disposition des terres en général, la NILAM 08.21 porte sur l'enquête non technique dans le cadre de la remise à disposition des terres et la NILAM 08.22 étudie la remise à disposition des terres par l'enquête technique. En 2009, le Centre a en outre élaboré, approuvé et publié une note technique (NTAM) sur l'évaluation des risques sur le terrain.

En novembre, les NILAM sur l'éducation aux risques des mines (ERM) ont été examinées, révisées et officiellement soumises à un groupe consultatif international sur l'ERM, qui a fait part de ses commentaires. Les nouvelles normes sont attendues dans leur version définitive pour le premier trimestre 2010.

Des ateliers sur les normes nationales se sont tenus à Lima, au Pérou, au mois de mars et à Ziguinchor, au Sénégal, en mai et en septembre 2009. Les normes nationales de l'action contre les mines sénégalaises sont maintenant terminées et ont été adoptées par le gouvernement sénégalais. Par ailleurs, un atelier national de soutien aux normes sur l'ERM a été mis sur pied au Sri Lanka en février 2009. En octobre, un atelier sur les normes nationales d'action contre les mines (NNLAM) a également été organisé à Quito, conjointement avec l'Organisation des Etats américains (OEA), afin de soutenir la révision et la mise à jour des normes nationales équatoriennes.

Le CIDHG a également procédé à une étude documentaire des projets de normes nationales du Népal et des normes nationales du Royaume-Uni relatives au déminage des îles Falkland/Malouines, et a transmis ses commentaires par écrit aux autorités concernées en 2009.

Des formations aux NILAM ont été dispensées au personnel de l'action contre les mines dans le cadre de divers programmes, et lors de réunions et forums des Nations Unies tout au long de l'année à Genève, en Jordanie et aux Etats-Unis.

La Campagne suisse contre les mines antipersonnel (Programme Genre et Action antimines - GMAP), mandatée par le CIDHG, a procédé à l'examen des 47 NILAM existantes en janvier et février 2009 afin de garantir qu'il y était tenu compte des questions de genre. Le GMAP a dressé une liste de vérification destinée aux rédacteurs des futures NILAM, qui leur permettra de vérifier que les questions de genre ont été prises en compte dans chaque série de normes, et a aussi passé en revue toutes les normes actuelles et recommandé des changements dans une perspective de genre. En novembre, les NILAM ont été amendées sur la base des recommandations formulées par le GMAP, après consultation du Service de la lutte antimines des Nations Unies (SLAM/UNMAS).

Par ailleurs, il a été procédé à des amendements des NILAM afin de garantir que le concept et la terminologie de la remise à disposition des terres sont intégrés dans toutes les NILAM et que ces dernières sont conformes à la Convention sur les armes à sous-munitions. Les versions amendées de toutes les NILAM ont été distribuées au Conseil de révision des NILAM qui doit les approuver dans le courant du premier trimestre 2010.

Le *Guide d'application des Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM)*, très apprécié, a été mis à jour en 2009: il contient maintenant 10 nouvelles NILAM et plusieurs versions amendées des NILAM et a été publié en août. Nous lui avons en outre ajouté des informations sur les services en matière de formation et de soutien, de développement des normes nationales, ainsi que des informations sur les normes européennes (Accords d'atelier CEN) qui font de ce guide un outil plus complet que la version 2006. Un CD-ROM actualisé de toutes les NILAM contenant certaines traductions en arabe, en français, en chinois, en espagnol et en russe a également paru en mars 2009.

Enfin, le site des NILAM [www.mineactionstandards.org](http://www.mineactionstandards.org) a été entretenu et actualisé tout au long de l'année 2009, en partenariat avec le *Mine Action Information Center* de la James Madison University (MAIC/JMU). Les dernières versions des NILAM, leurs traductions et d'autres documents pertinents peuvent être visualisés, ou téléchargés, sur ce site.

## **DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE**

Depuis 1999, le CIDHG apporte un soutien pratique à la *Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel*. Le Centre accueille les réunions des Comités permanents mis en place par les Etats parties à la Convention, administre un programme de parrainage des délégués et fournit une contribution technique et opérationnelle en tant qu'observateur aux réunions de la Convention.

L'*Unité d'appui à l'application de la Convention (Implementation Support Unit, ISU)* a été établie en 2001 au sein du CIDHG, sous mandat des Etats parties. L'ISU fournit aux Etats parties un service professionnel de conseil, de soutien et d'information sur tous les aspects de la mise en oeuvre de la Convention. L'ISU est le principal appui du président de la Convention et des coprésidents des Comités permanents et formule des recommandations à l'intention du Groupe de donateurs du programme de parrainage.

En vertu de son accord avec les Etats parties, le CIDHG fournit à ces derniers un rapport détaillé sur les activités de l'ISU. En 2009, l'ISU:

- > a apporté un soutien technique et organisationnel au Président de la deuxième conférence d'examen de la Convention, et a soutenu et assisté les coprésidents des Comités permanents de la Convention
- > a fourni des conseils à tous les Etats parties concernés sur la mise au point de demandes de prolongation des délais pour le déminage, et a apporté son soutien à d'autres Etats dans la rédaction de leurs rapports sur l'exécution de leurs obligations en la matière
- > a contribué au lancement de processus de planification interministériels mis en place par plusieurs Etats parties devant assumer un grand nombre de survivants des mines terrestres ou a soutenu lesdits processus
- > a aidé les Etats parties à remplir leurs obligations de transparence en vertu de l'article 7 et à diffuser l'information fournie dans les rapports de transparence
- > a assuré la gestion du Centre de documentation de la Convention, mis en place par l'ISU dans le cadre de son mandat

Le CIDHG a continué de soutenir les efforts déployés dans le monde pour répondre à la menace posée par les armes à sous-munitions, notamment en publiant une édition révisée et actualisée du Guide sur les armes à sous-munitions (*A Guide to Cluster Munitions*). La Convention sur les armes à sous-munitions, adoptée en 2008, représente un nouveau jalon dans l'histoire du droit international humanitaire et est appelée à réduire significativement le nombre de victimes des armes à sous-munitions dans les années à venir. Ladite Convention entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2010.

Le CIDHG bénéficie également du statut d'observateur à la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCAC), un accord-cadre visant à interdire ou restreindre l'emploi de divers types d'armes considérés comme causant des souffrances inutiles. La Convention se compose de cinq protocoles, dont deux se rapportent à l'utilisation des mines et des REG. Le protocole II modifié limite l'emploi des mines terrestres, pièges et autres dispositifs, tandis que le protocole V est conçu pour minimiser les risques et les effets des REG dans la période post-confliktuelle. Le CIDHG a également géré le programme de parrainage de la CCAC, destiné à promouvoir l'universalisation et la mise en oeuvre de la Convention et de ses protocoles.

## DIFFUSION DU MESSAGE

En 2009, le CIDHG a publié un large éventail de livres et de documents, dont une série d'études fondées sur les nouvelles recherches des spécialistes du Centre. Cette année a également vu la publication de guides destinés au personnel des organisations et aux opérateurs de terrain, de manuels pour les spécialistes et de catalogues de matériel de déminage actualisés. Parmi les publications de l'année écoulée:

- > *A Guide to Contracting in Mine Action*
- > le Guide d'application des Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) – Edition 2010
- > *Detectors and Personal Protective Equipment Catalogue 2009*
- > *A Handbook of Mechanical Demining*
- > *Mechanical Demining Equipment Catalogue – Edition 2010*
- > un CD ROM des NILAM - Version 5 - 2009
- > des manuels de formation aux Normes internationales de l'action contre les mines en matière d'éducation aux risques des mines
- > un rapport sur la Conférence régionale sur la promotion et l'universalisation de la Convention sur les armes à sous-munitions

La philosophie du CIDHG vise à fournir un soutien pratique et pertinent tant sur le terrain qu'aux niveaux national et international; ainsi, les publications du Centre doivent être accessibles, claires et utiles à tous.

Lorsque le besoin s'en est fait sentir, les publications ont été traduites dans des langues appropriées. Suite à de nombreuses demandes, plusieurs NILAM ont également été traduites. Certaines de ces normes sont d'ores et déjà disponibles en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe. En partenariat avec le CPADD et l'École supérieure d'application du génie d'Angers (ESAG), 25 NILAM supplémentaires ont été traduites en français en 2009, portant à 35 le nombre total de NILAM traduites en français. Pour plus d'informations sur les normes dans d'autres langues que l'anglais, voir [www.mineactionstandards.org](http://www.mineactionstandards.org).

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement. Elles peuvent être téléchargées ou commandées sur le site Internet du Centre, [www.gichd.org](http://www.gichd.org).

Les versions française et espagnole de la page d'accueil du CIDHG et d'autres pages d'intérêt ont également été actualisées ([www.gichd.org/fr/](http://www.gichd.org/fr/); [www.gichd.org/es/](http://www.gichd.org/es/)), dans le souci constant de garantir un accès aussi large que possible aux publications du Centre et à d'autres documents liés à l'action contre les mines.

En juillet 2009, le Centre a officiellement lancé une bibliothèque en ligne des ressources francophones sur l'action contre les mines, Bibliomines ([www.bibliomines.org](http://www.bibliomines.org)). Fin 2009, près de 1900 documents, accompagnés d'une fiche descriptive, avaient été saisis dans la base de données.

Le Centre a également continué de fournir un appui aux pays francophones touchés par les mines, notamment en organisant:

- > avec le soutien de l'UNICEF, un atelier sur l'éducation aux risques des mines à l'intention des pays africains francophones qui s'est tenu au Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) d'Afrique de l'Ouest, au Bénin, à l'occasion duquel les nouveaux manuels de formation aux meilleures pratiques en matière de normes sur l'éducation aux risques furent utilisés pour la première fois
- > le second séminaire annuel des acteurs africains francophones de l'action contre les mines qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, et qui a rassemblé les représentants de quelque 20 pays, ainsi que des agences de l'ONU, des membres de la Commission européenne et des ONG



## RESSOURCES

Le CIDHG entretient des partenariats effectifs avec de nombreux gouvernements et organisations donatrices; ce sont ces partenaires qui nous permettent de remplir notre mission. En 2009, nous avons pu bénéficier du soutien de 17 donateurs (sans compter les contributeurs au Fonds d'affectation spéciale pour l'Unité d'appui à l'application). Plusieurs d'entre eux nous sont fidèles depuis des années. Si certaines contributions financières sont liées à des projets spécifiques, d'autres font partie de notre financement de base et sont plus flexibles dans leur affectation, notamment l'important soutien financier que nous recevons du gouvernement suisse. Nos dépenses totales pour mettre en oeuvre les activités planifiées en 2009 ont atteint un peu plus de 13 millions CHF.

Le CIDHG tient à remercier les pays et organisations suivants pour leur soutien en 2009: l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Commission Européenne, le Danemark, Les Etats-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, la Lituanie, les Nations Unies, la Norvège, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Suède et la Suisse.

La force de notre organisation réside dans les compétences et les connaissances de nos collaborateurs: au cours de l'année 2009, plus de 50 personnes ont contribué directement à atteindre les objectifs de notre stratégie. Avec environ la moitié du personnel total, les Opérations constituaient la plus grande section au sein du Centre; l'Unité d'appui à l'application comptait 7 personnes, le reste du personnel étant impliqué dans des fonctions de soutien (conférences, communication, publications et programmes de parrainage), dans l'administration et dans la gestion du Centre.

Depuis quelques années, un poste est traditionnellement réservé à de jeunes collaborateurs en provenance de pays ou régions touchés par les mines. En 2009, nous avons ainsi accueilli des représentants de l'Azerbaïdjan, du Bénin et du Sri-Lanka. En outre, le Centre accueille régulièrement des stagiaires au sein de la Section des opérations et de l'Unité d'appui à l'application, offrant à de jeunes diplômés l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle et de bénéficier d'un aperçu de l'action contre les mines.

Une autre tradition qui s'est vue prolongée cette année est celle d'organiser des semaines d'information et de formation pour tout le personnel; cela nous a permis de passer en revue nos activités au regard de l'évolution du désarmement humanitaire et de réfléchir à divers aspects de notre structure et de notre éthique organisationnelle. Le Centre a également lancé un processus de discussion interne sur les questions de genre et de diversité en 2008, qui s'est répercuté sur nos activités et nos pratiques en 2009.

Le Conseil de fondation et le Conseil consultatif revêtent une grande importance pour le CIDHG. Le Conseil de fondation est formé de représentants de 19 Etats, dont six touchés par les mines, le SLAM/UNMAS jouissant d'un statut d'observateur. En 2009, le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises pour examiner les performances du Centre et superviser ses activités.

## CONSEIL DE FONDATION

Les 21 membres du Conseil de fondation nommés par les Etats et l'observateur ont contribué de manière significative et/ou participé aux activités immédiates du Centre.

### Présidente

**Dr Barbara Haering**

### Président honoraire

**Dr Cornelio Sommaruga**

### Membres du Conseil en 2009

Afghanistan | **Ambassadeur Nangyalai Tarzi** | Représentant permanent de l'Afghanistan | Genève

Allemagne | **Ambassadeur Hellmut Hoffman** | Représentant permanent de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Australie | **Ambassadrice Caroline Millar** | Représentante permanente de l'Australie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Canada | **Ambassadeur Marius Grinius** | Représentant permanent du Canada auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Colombie | **Ambassadeur Angelino Garzón** | Représentant permanent de la Colombie | Genève

Croatie | **Mme Dijana Plestina** | Conseillère en matière d'action contre les mines du Ministre des Affaires étrangères | Genève

Etats-Unis | **Ambassadeur Warren W. Tichenor** | Représentant permanent des Etats-Unis | Genève

Finlande | **Ambassadeur Hannu Himanen** | Représentant permanent de la Finlande | Genève

France | **Ambassadeur Eric Danon** | Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Italie | **Ambassadeur Giovanni Manfredi** | Représentant permanent de l'Italie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Japon | **Ambassadeur Kenichi Suganuma** | Représentant permanent adjoint du Japon | Genève

Jordanie | **S.A.R le Prince Mired bin Raad bin Zeid al-Hussein de Jordanie** | Président du Comité national d'action contre les mines et de réinsertion

Mozambique | **Ambassadrice Frances Victória Velho Rodrigues** | Représentante permanente du Mozambique | Genève

Norvège | **Ambassadrice Susan Eckey** | Directrice générale adjointe, Ministère des affaires étrangères de Norvège

Pays-Bas | **Ambassadeur Paul van den Ijssel** | Représentant permanent des Pays-Bas auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Royaume-Uni | **Ambassadeur John Duncan** | Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Sénégal | **Mme Seynabou Dial** | Seconde conseillère, Mission permanente du Sénégal | Genève

Suède | **Ambassadeur Hans Dahlgren** | Représentant permanent de la Suède | Genève

Suisse | **Brigadier Général Erwin Dahinden** | Secrétaire du Conseil de fondation, Chef des Relations internationales, Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports | Berne

Suisse | **Ambassadeur Jürg Streuli** | Trésorier du Conseil de fondation, Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement | Genève

### Observateurs

UNMAS | **M. Maxwell Kerley** | Directeur du Service de l'action antimines des Nations Unies | New York

## CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif se compose de 15 membres qui représentent des autorités nationales, des ONG, des organisations commerciales ainsi que des organisations internationales (SLAM, PNUD et UNICEF). Ces experts conseillent le Centre afin d'assurer à ses contributions une utilité et une pertinence maximales pour la communauté de l'action contre les mines. Le Conseil consultatif s'est réuni à trois reprises et a été régulièrement consulté sur les principaux développements du Centre au cours de l'année. Le Conseil consultatif est présidé par le Directeur du CIDHG.

**Mme Arianna Calza Bini** | Chargée de programme | Genre et action antimines | Campagne suisse contre les mines antipersonnel (SCBL)

**M. Carl Case** | Directeur | Action antimines humanitaire, Organisation des Etats américains (OEA)

**M. Chris Clark** | Officier de liaison senior | Service de la lutte antimines (SLAM/UNMAS)

**M. Hansjoerg Eberle** | Directeur général | Fondation suisse de déminage (FSD)

**M. Steinar Essén** | Directeur adjoint | Action antimines | Norwegian People's Aid (NPA)

**M. Etsay Gebre Selassie** | Directeur général | Office éthiopien de l'action antimines (EMAO) | Ethiopie

**Mme Judy Grayson** | Conseillère principale | Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

**M. Shohab Hakimi** | Directeur | Centre de dressage de chiens détecteurs de mines | Afghanistan

**M. David Hewitson** | Directeur | PRESCIENCE AG

**M. Oto Jungwirth** | Directeur | Centre croate de l'action contre les mines (CROMAC) | Croatie

**M. Ben Lark** | Directeur du secteur REG/action contre les mines | Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

**Mme Deemah Naser** | Chef du département de planification | Comité national d'action contre les mines et de réinsertion (NCDR) | Jordanie

**M. Heng Rattana** | Directeur général | Centre cambodgien de l'action contre les mines (CMAC) | Cambodge

**Mme Sara Sekkenes** | Conseillère principale et chef d'équipe de l'action antimines, de la violence armée et des armes de petit calibre | Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

**M. Steve Wilson** | Directeur des relations internationales | Mines Advisory Group (MAG)



**Geneva International Centre for Humanitarian Demining**  
**Centre International de Déminage Humanitaire | Genève**

7bis, av. de la Paix | P.O. Box 1300 | 1211 Geneva 1 | Switzerland  
t. + 41 (0)22 906 16 60 | f. + 41 (0)22 906 16 90  
info@gichd.org | [www.gichd.org](http://www.gichd.org)